



Programme de formation PRAP Devenir Acteur en Prévention des Risques de l'Activité Physique

Objectifs :

Les activités liées à l'accueil des jeunes enfants peuvent exposer les salariés à des risques professionnels divers. Plus de la moitié des accidents sont liés aux manipulations manuelles (port de charges répété, bras en extension, déplacement de mobilier...). La formation en Prévention des Risques de l'Activité Physique vous donne les compétences pour agir sur la prévention pour vous et votre entourage en : repérant les risques dans les situations de travail, identifiant les impacts sur le corps, proposant des solutions et des axes d'améliorations.

Public concerné et prérequis :

Tout professionnel exerçant en EAJE.

Aucun prérequis nécessaire

Qualification des intervenants :

Formateur PRAP à jour de certification

Moyens pédagogiques et techniques :

Apports théoriques et ateliers coopératifs

Approche par compétence

Travaux de groupes et de sous-groupes

Durée, effectifs :

14 heures.

10 stagiaires.

Programme :

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Comprendre l'intérêt de la prévention

Connaitre les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Faire remonter l'information aux personnes concernées

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

En Jeux de Formation

7 rue Jacques Frimot 29800 LANDERNEAU

Tél. 02.98.30.22.11 – contact@enjeuxdeformation.fr

Association au capital de € – RCS RNA W291014804 – SIRET 89265241300014 – NAF 8559A



Programme de formation PRAP Devenir Acteur en Prévention des Risques de l'Activité Physique

Modalités d'évaluation des acquis :

Epreuve certificative respectant le document de référence de l'INRS.

Sanction visée :

Remise d'un certificat de réalisation et d'un certificat d'acteur PRAP

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Crayon - bloc note.

Délais moyens pour accéder à la formation :

L'accès aux formations est possible à tout moment de l'année, jusqu'à la veille de la dite formation, à la seule condition que tous les documents obligatoires et l'acompte ou l'accord de prise en charge par l'OPCO soient transmis à l'organisme de formation avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

En lien avec nos valeurs, notre charte d'accueil des personnes en situation de handicap, disponible sur le site internet, garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein de notre organisme de formation.

Elle offre la possibilité d'accéder à la formation en ayant à disposition une offre de service lisible, la prise en compte de leurs besoins spécifiques autant que faire se peut ou tout au moins l'écoute attentive de la demande et l'orientation vers une solution adaptée.

Taux de satisfaction de la formation :

85

Tarif :

540,00 €

En Jeux de Formation